Résumé : Agir en réseau et enrichir sa pratique

La collaboration interprofessionnelle relève de nos responsabilités légales et éthiques : il est donc nécessaire **de s'appuyer sur des réseaux spécialisés et de travailler avec d'autres professionnel.les** car cela renforce **la sécurité et l'efficacité de la prise en charge**.

Le fait de proposer une orientation adaptée n'est donc pas un aveu de faiblesse mais un levier essentiel pour :

- **éviter l'isolement** des patient.es,
- **prévenir les ruptures de suivi**
- garantir un **accompagnement global et protecteur**